

# Hébergement

## Résidence Internationale d'Etudiants

### Dates et tarifs 2016—2017



		Durée	Dates	Total
<b>C O U R S  I N T E N S I F S</b>	<b>ETE</b>  Chambre seule	2 semaines	05/06/16 - 18/06/16 03/07/16 - 16/07/16 31/07/16 - 13/08/16 28/08/16 - 10/09/16	257 €
		3 semaines	05/06/16 - 25/06/16 03/07/16 - 23/07/16 31/07/16 - 20/08/16 28/08/16 - 17/09/16	353 €
		4 semaines	05/06/16 - 02/07/16 03/07/16 - 30/07/16 31/07/16 - 27/08/16 28/08/16 - 24/09/16	406 €
		6 semaines	05/06/16 - 16/07/16 03/07/16 - 13/08/16 31/07/16 - 10/09/16	663 €
		8 semaines	05/06/16 - 30/07/16 03/07/16 - 27/08/16 31/07/16 - 24/09/16	812 €
	<b>ANNEE</b>  Chambre seule	4 semaines	02/10/16 - 29/10/16	406 €
		4 semaines	30/10/16 - 26/11/16	406 €
		3 semaines	27/11/16 - 17/12/16	353 €
		3 semaines	05/02/17 - 25/02/17	353 €
		4 semaines	26/02/17 - 25/03/17	406 €
3 semaines		26/03/17 - 15/04/17	353 €	
3 semaines		01/05/17 - 20/05/17	353 €	
<b>COURS SEMESTRIELS</b>	Semestre d'été Chambre seule	05/06/16 - 24/09/16	1624 €	
	Semestre d'hiver Chambre seule	25/09/16 - 21/01/17	1624 €	
	Semestre de printemps Chambre seule	29/01/17 - 27/05/17	1624 €	

**Arrhes : 350 €** avec le bulletin d'hébergement lors de la réservation.

À l'arrivée et après règlement du loyer, cette somme sera transformée en caution. Elle sera remboursée à la fin du séjour initialement prévu après déduction du coût d'éventuelles pertes et/ou dégradations.

**Les séjours sont prévus du dimanche au samedi à 12 heures. Une nuit supplémentaire : 25 €**

Les étudiants inscrits pour au moins un mois peuvent bénéficier d'une Aide Personnalisée au Logement.

Pour les semestres:

- LA TOTALITE DU SEMESTRE DOIT ETRE PAYEE A L'ARRIVEE DE L'ETUDIANT ET AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE EN CAS DE DÉPART AVANT LA FIN DU SEMESTRE.

L'attestation de résidence nécessaire à l'obtention de **la carte de séjour** sera remise à l'étudiant lors de son paiement.

L'étudiant doit justifier d'une assurance en responsabilité civile, incendie, dégâts des eaux et vol pour le mobilier et effets personnels contenus dans sa chambre. A défaut, l'étudiant doit souscrire cette assurance en France. Les informations lui seront communiquées par le service accueil.

Dijon, juillet 2016

#### Résidence Internationale d'Étudiants

6 rue Maréchal Leclerc—21000 DIJON - France

Téléphone 33 (0)3 80 71 70 00 - Télécopie 33 (0) 3 80 71 60 48

<http://www.u-bourgogne.fr/CIEF/H-RIE.html>— E.mail : [rie-dijon@wanadoo.fr](mailto:rie-dijon@wanadoo.fr)